

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 2 octobre 2013

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le deuxième jour d'octobre deux mille treize (2013) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Gilbert Dumont	#4	présent
André Guay	#5	présent
Carol Jean	#6	présent

1 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2013-10-270.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire du 9 septembre 2013
 - 3.2 Session extraordinaire du 23 septembre 2013
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Tourisme Bas-St-Laurent - adhésion 2013-2014

- 4.3 Commission des normes du travail
 - 4.4 Les Fleurons du Québec - classification
 - 4.5 Demande - Centre d'archives Rivière-du-Loup
 - 4.6 Demande de commandite - Chevaliers de Colomb
- Fabrique de Cacouna
 - 4.7 Remboursement TVQ - au 1^{er} janvier 2014
 - 4.8 Compte avantage Entreprise
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Embauche nouveaux pompiers
 - 5.3 Demande commandite - Caisse Populaire du Parc et Villeray
 - 5.4 Entente formation pompiers
 - 5.5 MRC de Rivière-du-Loup - Prévisions budgétaires 2014
6. TRANSPORT
- 6.1 Correspondance - René Bossé
 - 6.2 Déneigement : - Trottoirs
- Site ornithologique
- Caserne
- Bornes fontaines route 291, de l'Église et Petit Rang 2
 - 6.3 Transport Vas-Y
 - 6.4 Correspondance -Transport Canada
7. HYGIÈNE DU MILIEU
- 7.1 Cèdres SP-3
 - 7.2 Facture Tremblay Bois Mignault Lemay - réclamation Allen
 - 7.3 Ventilateur pour station de pompage
 - 7.4 Rapport annuel - Gestion de l'eau potable
 - 7.5 Demande de paiement no 14 - lot #2
 - 7.6 Avis motion - règlement sur les rejets dans les réseaux d'égouts
 - 7.7 Avis motion - règlement sur les branchements d'égouts
 - 7.8 Décompte #1 - Rue du Quai
 - 7.9 Laboratoire pour travaux - Rue du Quai
 - 7.10 Travaux d'asphaltage supplémentaire - Rue du Quai
 - 7.11 Réservoir à diesel - Puits Moreault
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
 - 8.2 Assemblée publique de consultation - 12 novembre 2013
 - 8.3 Dépôt du procès-verbal du CCU - 25/09/2013
 - 8.4 Avis motion - Modification du règlement de zonage 19-08-02 sur la description des normes s'appliquant à certaines zones industrielles

- 8.5 Projet de règlement no 64.13 - Modification règlement de lotissement 20-08-2 - Réserve pour parcs
9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
- 9.2 CDC du K.R.T.B. - addenda entente animation rurale
- 9.3 Rapport d'activités - Deux nations, une fête ainsi que rapport mensuel d'activités de l'agente de développement
10. AUTRES DOSSIERS
11. INFORMATIONS - Prochaine réunion le 12 novembre 2013
12. AFFAIRES NOUVELLES
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2013-10-271.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 septembre 2013 et de la session extraordinaire du 23 septembre 2013

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les procès-verbaux de la session régulière du 9 septembre 2013 ainsi que celle de la session extraordinaire du 23 septembre soient adoptés en leur forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2013-10-272.4.1 Ratification des déboursés de septembre 2013 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 30 septembre 2013 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 275 902.74\$ à même le fonds général et de 74 581.43\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10; la facture au montant de 899.97\$ du Consortium Cima+/Roche (lot #3) étant retenue.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de

Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

2013-10-273.4.2 Tourisme Bas-St-Laurent - adhésion 2013-2014

Invitation à renouveler notre cotisation de membre à l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler sa cotisation de membre 2013-2014 à l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent pour un montant de 362.40\$ plus taxes soit la somme de 416.67\$.

4.3 Commission des normes du travail

Dépôt d'une offre d'assister au séminaire de la Commission des normes du travail à l'automne 2013.

4.4 Les Fleurons du Québec - classification

Madame Céline Delzongle agente de développement de « Les Fleurons du Québec » nous transmet le résultat de la classification de notre municipalité. Deux fleurons ont été attribués à notre municipalité. De plus, une liste de points positifs et/ou généraux ainsi des suggestions d'amélioration nous ont été transmises.

4.5 Demande - Centre d'archives Rivière-du-Loup

Monsieur Gaston Pelletier, directeur général, Centre d'archives Rivière-du-Loup nous informe que des rencontres d'information seront transmises en début d'année 2014 offrant leurs services aux organismes, individus, municipalités, etc.

2013-10-27.4.6 .a) Demande de commandite - Chevaliers de Colomb

M. Jean-Nil Sénéchal, grand chevalier, Les Chevaliers de Colomb conseil 12275 des Quatre Clochers demande de commanditer le vin d'honneur lors de la célébration du 15^{ième} anniversaire de l'association.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser une somme de 100\$ à « Les Chevaliers de Colomb du Conseil 12275 des Quatre Clochers » comme commandite du vin d'honneur lors de votre souper fraternel et soirée du 26 octobre prochain.

2013-10-275.4.6.b) Demande de commandite - Fabrique de Cacouna

Madame Claudette Larochelle, présidente de la Fabrique de Cacouna nous sollicite pour une commandite dans le cadre de l'encan annuel qui se déroulera le 13 octobre prochain.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 100\$ en commandite à l'encan annuel de la Fabrique de Cacouna.

4.7 Remboursement TVQ - au 1^{er} janvier 2014

Le ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire nous informe qu'un remboursement de 62.8% de la TVQ payée sera remboursée à compter du 1^{er} janvier 2014 et que le revenu de compensation de TVQ sera annulée.

2013-10-276.4.8 Compte avantage

Madame Claude Vachon Directrice de comptes de la Caisse Populaire du Parc et Villaray nous informe qu'un compte avantage entreprise Desjardins serait avantageux pour notre municipalité. L'intérêt y est versé mensuellement, aucun frais de service, accès en tout temps.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte d'adhérer au compte avantage entreprise Desjardins de la Caisse populaire Desjardins du Parc et Villaray.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

2013-10-277.5.2 Embauche nouveaux pompiers

M. Claude Lévesque informe le conseil que trois nouveaux pompiers seraient aptes et disponibles à être embauchés par le conseil.

Steve Dionne	formation	pompier 1
René Ouellet	non formé	

David Beaulieu non formé

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna embauche messieurs Steve Dionne, René Ouellet et David Beaulieu comme pompiers de la municipalité aux modalités inscrites au contrat de travail des pompiers de la municipalité.

Qu'un contrat de travail soit signé avec chacun des individus ci-haut mentionnés.

Que mesdames Ghislaine Daris et Madeleine Lévesque respectivement mairesse et directrice générale soient autorisées à signer pour la Municipalité de Cacouna les dits contrats.

2013-10-278.5.3 Demande commandite - Caisse Populaire Du Parc et Villeray

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise la brigade incendie à demander une commandite pour l'achat d'une civière basket.

2013-10-279.5.4 Entente formation pompiers

Dépôt d'un projet d'entente de services en matière de formation incendie. Le montant par candidat est 1 900\$.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le projet d'entente de services en matière de formation incendie et ce, jusqu'au 1^{er} septembre 2014.

Que mesdames Ghislaine Daris et Madeleine Lévesque respectivement mairesse et directrice générale soient autorisées à signer pour la Municipalité de Cacouna ladite entente avec la Ville de Rivière-du-Loup.

5.5 MRC de Rivière-du-Loup - Prévisions budgétaires 2014

M. Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet copie des prévisions budgétaires 2014 de l'entente intermunicipale de prévention en sécurité incendie. Pour notre municipalité, un montant de 12 832\$ est estimé pour l'année et sera révisé au dépôt du rôle 2014.

Suite à une demande de soumission sur invitation pour le déneigement du site ornithologique durant l'hiver 2013-2014, deux soumissions ont été déposées soient :

Gazonnière Alain Michaud Inc.	35\$ plus taxes par fois
Ferme Fermière Inc.	29\$ plus taxes par fois

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Ferme Fermière Inc. pour le déneigement du site ornithologique pour l'hiver 2013-2014 et ce, au besoin, au coût de 29\$ plus taxes par fois.

2013-10-283.6.2.c) Déneigement - caserne

Suite à une demande de soumission sur invitation pour le déneigement de la caserne incendie durant l'hiver 2013-2014, une seule soumission a été déposée soit :

Hugues Guérette Inc.	1700\$ plus taxes.
----------------------	--------------------

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Hugues Guérette Inc. pour le déneigement de la caserne incendie pour l'hiver 2013-2014 aux conditions énumérées au devis.

Que le conseil accepte d'en défrayer la somme de 1700\$ plus taxes selon les modalités inscrites au devis.

Que madame Ghislaine Daris mairesse et madame Madeleine Lévesque soient autorisés à signer pour la Municipalité de Cacouna un contrat aux dites conditions.

2013-10-284.6.2.d) Déneigement - bornes fontaines route 291, de l'église et petit rang 2

Suite à une demande de soumission sur invitation pour le déneigement des bornes incendie sur la route de l'église, petit rang 2 et route 291 durant l'hiver 2013-2014, une seule soumission a été déposée soit :

Gazonnière Alain Michaud	850\$ plus taxes.
--------------------------	-------------------

Il est proposé par monsieur André Guay

et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Gazonnière Alain Michaud Inc. pour l'ouverture en hiver des 6 bornes incendie dont quatre sur la route 291, une sur la route de l'église et une dernière sur le petit rang 2 pour l'hiver 2013-2014.

Que le conseil accepte d'en défrayer la somme de 850\$ plus taxes.

2013-10-285.6.3 Transport Vas-Y

M. Mario Bastille, directeur général de Transport Vas-Y Inc. nous demande une résolution pour adhérer en 2014 au Transport Vas-Y Inc.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte d'adhérer en 2014 au Transport Vas-Y Inc. étant donné l'augmentation du nombre d'utilisateurs d'année en année.

6.4 Correspondance - Transports Canada

Madame Chantal St-Pierre, ingénieure gestionnaire de projets pour Transports Canada nous informe que le contrat pour le projet de réparation de brise-lames au port de Gros-Cacouna a été accordé pour la réalisation des travaux à l'entreprise Gervais Dubé Inc. Les travaux sont déjà débutés et se poursuivront jusqu'au printemps 2014. Aucun travail de dynamitage ne sera effectué au niveau de la falaise sur le site de Transports Canada. Ce changement d'orientation est dû aux récentes exigences de Pêches et Océans Canada en matière de protection de l'habitat des bélugas.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

2013-10-286.7.1 Cèdres SP-3

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande une soumission pour l'implantation de cèdres du côté ouest et sud de la station de pompage SP-3.

2013-10-287.7.2 Facture Tremblay Bois Mignault Lemay - réclamation Allen

Dépôt de la facture de Tremblay Bois Mignault Lemay concernant les services professionnels rendus dans le dossier Allen Entrepreneur général contre Municipalité de Cacouna. Le montant de la facture s'élève à 8621.37\$ taxes incluses au 28 août 2013.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna attend l'avancement du dossier pour payer ladite facture ainsi que l'autorisation du Ministère des Transports du Québec à rembourser sa portion des frais.
(c.c. Richard Dionne, MTQ)

2013-10-288.7.3 Ventilateur pour station de pompage

Dépôt de soumissions pour l'achat d'un ventilateur portatif pour la ventilation des stations de pompage.

-Boivin & Gauvin	353\$ plus taxes
-Aréo-Feu	463\$ plus taxes
-Stelem	595\$ plus taxes

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Boivin & Gauvin pour l'achat d'un ventilateur pour espace clos au montant de 353\$ plus taxes.

7.4 Rapport annuel - Gestion de l'eau potable

Dépôt au conseil du rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'année 2012 approuvé par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

2013-10-289.7.5 Demande de paiement no 14 - lot #2

Dépôt d'une demande de paiement no 14 du lot #2 à la Cie Wilfrid Allen au montant de 10 600 \$ taxes incluses.

Il est proposé par monsieur André Guay

et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer la Cie Wilfrid Allen au montant de 10 600\$ taxes incluses pour la demande de paiement no 14 du lot #2 à même le règlement no 34-10.

7.6 Avis motion - règlement sur les rejets dans les réseaux d'égouts

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Carol Jean qu'à une prochaine séance de conseil sera présenté pour adoption un règlement sur les rejets dans les réseaux d'égouts.

7.7 Avis motion - règlement sur branchements d'égouts

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Rémi Beaulieu qu'à une prochaine séance de conseil sera présenté pour adoption un règlement sur les branchements d'égouts.

2013-10-290.7.8 Décompte #1 - Rue du Quai

Dépôt du décompte no 1 de Bourgoïn & Dickner pour les travaux de la rue du Quai au montant de 263 666\$ plus taxes soit la somme de 303 149.98\$.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer Excavations Bourgoïn & Dickner Inc. au montant de 237 299.40\$ plus taxes soit la somme de 272 834.99\$ représentant 90% du montant réclamé pour la demande de paiement no 1 des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux sur la rue du Quai à même le règlement no 62-13.

Que l'épargne à terme no 3 au montant de 258 944.86\$ (solde de la taxe d'accise reçue) plus intérêts soit transféré au compte épargne avec opérations afin de payer les dits travaux.

2013-10-291.7.9 Laboratoire pour travaux - Rue du Quai

Une dizaine de visites supplémentaires seraient nécessaires pour la surveillance en laboratoire concernant les travaux de la rue du Quai. On devra prévoir un montant de 1382\$ plus taxes.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la proposition de Laboratoire d'expertises Rivière-du-Loup Inc. concernant les coûts d'honoraires et de dépenses concernant

le contrôle qualitatif des sols et matériaux pour les travaux en cours sur la rue du Quai pour un montant maximum de 1382\$ plus taxes.

2013-10-292.7.10 Travaux d'asphaltage supplémentaire - Rue du Quai

Dépôt d'une soumission d'Excavations Bourgoin & Dickner Inc. pour les travaux supplémentaires d'asphalte sur la rue du Quai afin de refaire la rue complètement aux endroits où les travaux d'infrastructure d'aqueduc et d'égout n'étaient pas nécessaires. Une entrée de service supplémentaire ainsi qu'un regard puisard pluvial devront être ajoutés.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la proposition d'Excavations Bourgoin & Dickner Inc. pour les travaux supplémentaires suivants :

- asphalte 26 943.30\$ (pour compléter la rue du Quai)
- entrée de service supplémentaire 2 074.68\$
- regard puisard pluvial 863.50\$.

Le tout représentant un montant total de 29 881.48\$ plus taxes payable à même le règlement d'emprunt no 62-13.

2013-10-293.7.11 Réservoir à diesel - Puits Moreault

Dépôt d'une soumission de Industries Desjardins pour l'approvisionnement d'un réservoir hors-sol cylindrique horizontal à produits pétroliers répondant aux normes ULC-S601 double parois 300° avec interstice sous vaccum pour un coût de 1824.62\$ plus taxes.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Industries Desjardins pour l'achat d'un réservoir hors-sol cylindrique horizontal à produits pétroliers répondant aux normes ULC-S601 double-parois 300° avec interstice sous vaccum pour un coût de 1824.62\$ plus taxes. Un coût de 125\$ supplémentaire pourra être ajouté pour le déchargement s'il y a lieu.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

2013-10-294.8.2 Assemblée publique de consultation - 12 novembre 2013

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement no 63-13 soit tenue le 12 novembre 2013 à 19h 30 à la salle municipale de Cacouna située au 415, rue de l'Église à Cacouna.

2013-10-295.8.3 Procès-verbal - CCU du 25/09/2013

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme en date du 25 septembre 2013.

8.4 Avis motion - Modification du règlement de zonage 19-08-2 sur la description des normes s'appliquant à certaines zones industrielles

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Rémi Beaulieu qu'à une prochaine séance de conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant la description des normes s'appliquant à certaines zones industrielles. Ce règlement aura comme objectif de baliser les attentes de la municipalité en ce qui concerne le contrôle des diverses sources de dérangement pour la population et plus spécifiquement sur l'usage d'éclairages industriels non invasifs et sur le respect et le maintien des milieux naturels résiduels.

2013-10-296.8.5 Projet de règlement no 64-13 - Modification règlement de lotissement 20-08-2 Réserve pour parcs

Attendu que la Municipalité de Cacouna a adopté le règlement de lotissement numéro 20-08-2, le 02 mars 2009 et que celui-ci est entré en vigueur le 27 mars 2009;

Attendu qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal peut modifier son règlement de lotissement;

Attendu que le Conseil municipal souhaite corriger la formulation de certains articles, et préciser le contenu de certains autres articles;

Attendu qu'il est important d'adapter nos règlements de lotissements aux usages actuels en matière d'espaces publics dans les nouveaux lotissements, notamment la présence de parcs;

Attendu qu'un avis de motion a été donné les 6 mai 2013;

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de modifier le règlement de lotissement 20-08-2 comme suit : remplacer le numéro d'article 2.2.4 par le numéro 2.2.5 et d'ajouter l'article 2.2.4 comme suit :

2.2.4 Cession de terrain à des fins de parc, de terrain de jeux ou pour le maintien d'un espace naturel

Comme condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale, le propriétaire doit s'engager par écrit à céder à la municipalité, à des fins de parc, de terrains de jeux ou pour le maintien d'un espace naturel, une superficie de terrain égalant dix pour cent (10 %) du terrain compris dans le plan et situé dans un endroit qui, de l'avis du conseil, convient pour l'établissement ou l'agrandissement de parcs ou de terrains de jeux ou pour le maintien d'un espace naturel.

Le conseil peut exiger du propriétaire, au lieu de cette superficie de terrain, le paiement d'une somme d'argent égalant dix pour cent (10 %) de la valeur inscrite au rôle d'évaluation pour le terrain compris dans le plan, malgré l'application de l'article 214 ou 217 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., chapitre F-2.1), multipliée par le facteur établi pour le rôle par le ministre en vertu de cette Loi, ou encore, exiger du propriétaire une partie en terrain et une partie en argent.

Cette condition préalable ne s'applique toutefois pas aux cas suivants:

1° À la nouvelle identification cadastrale d'un emplacement existant, construit ou non, par suite de la modification de ses limites, sans créer un nouveau lot à bâtir;

2° À une opération cadastrale d'annulation, de correction ou de remplacement de numéros de lots, n'entraînant aucune augmentation du nombre de lots;

3° À la nouvelle identification cadastrale, par suite d'un regroupement de plusieurs parcelles identifiées sous des numéros distincts, conformément à l'article 3043 du Code civil du Québec;

9. LOISIRS ET CULTURE

2013-10-297.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs ainsi que les états financiers du terrain de jeux, du soccer intérieur et extérieur ainsi que l'automne à grand pas.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte les contrats suivants concernant les activités de loisirs et accepte de les payer selon les versements indiqués pour chacun au contrat :

Maison de la Famille du Grand-Portage	3 activités	300\$
Zumbatomic		70\$/enfant
Danse de ligne et en couple		500\$
Tae- Boxe		600\$
Zumba		700\$
Peinture sur bois		225\$

2013-10-298.9.2 CDC du K.R.T.B. - addenda entente animation rurale

Dépôt au conseil de l'addenda #1 du projet d'entente de services dans le cadre d'Animation rurale 2012-2013. En résumé, il propose une prolongation jusqu'au 31 mars 2014 de l'entente pour un coût de 2250\$ afin d'éviter une coupure de service de notre agente de développement rural.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'addenda no 1 de l'entente de services dans le cadre d'Animation rurale 2012-2013 prolongeant l'entente jusqu'au 31 mars 2014 pour une contribution supplémentaire de 2250\$ payable le 15 janvier 2014.

Que mesdames Ghislaine Daris et Madeleine Lévesque respectivement mairesse et directrice générale soient autorisées à signer l'addenda #1 de l'entente de services ci-haut mentionnée.

9.3 Rapport d'activités Deux nations, une fête ainsi que rapport mensuel d'activités de l'agente de développement

Madame Marimaud Morin-Dupras dépose au conseil le rapport d'activités 2013 du festival historique de Cacouna « Deux Nations, Une Fête » ainsi que le rapport mensuel d'activités de l'agente de développement pour notre municipalité d'avril 2013 à fin août 2013.

10. AUTRES DOSSIERS

11. **INFORMATIONS - prochaine réunion le 12 novembre 2013**
12. **AFFAIRES NOUVELLES**
13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
14. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2013-10-299.14 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h04 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeleine Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
